



La Plaine sur mer

MAIRIE DE LA PLAINE-SUR-MER

LOIRE-ATLANTIQUE

Décision n° 2026-108

Objet : Spectacle Revue Cabaret du 15 décembre 2026 pour les seniors

Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) disposant que le maire peut par délégation du conseil municipal être chargé en tout ou en partie et pour la durée de son mandat, de traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence du conseil municipal,

Vu la délibération n° 2026-019 du Conseil Municipal du 31 mars 2026, prise en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales susvisé, et notamment son paragraphe 4, portant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant l'examen de la proposition reçue de l'association « Les Etoiles Lyriques », pour le spectacle Revue Cabaret « Show sur Élégance ! » du 15 décembre 2026,

DÉCIDE

Article 1 : D'accepter la proposition de l'association « Les Etoiles Lyriques », située 4 rue des Bleuets – 44120 VERTOU, pour le spectacle Revue Cabaret « Show sur Élégance ! » du 15 décembre 2026,

Article 2 : De signer son devis d'un montant de 3 295 € TTC.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'application de la présente dont ampliation sera effectuée auprès du représentant de l'État.

Article 4 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant sa publication sous forme électronique et sa transmission au représentant de l'État.

La Plaine-sur-Mer, le 21 juillet 2026

Danièle VINCENT
Maire

Le Maire,



Danièle VINCENT

Association "Les Etoiles Lyriques"

4, Rue des Bleuets

44120 VERTOU

Tél : 06 18 58 23 76

e-mail : lesetoileslyriques@yahoo.fr

Titulaire des licences spectacles 2 & 3

N° SIRET : 503 290 827 00024

Président : M. Christian GUILLARD

Affaire suivie par Monsieur Dimitri Aubry - Artiste Chanteur

DEVIS

Du 07/12/2026

Hôtel de Ville de La Plaine-Sur-Mer

Mme. Le Maire, Danièle VINCENT

Mme Maryse MOINEREAU, 2ème Adjointe au Maire

CCAS

Affaire Suivie par Mme Maryline FOUCHER

Place du Fort Gentil

44770 La Plaine-Sur-Mer

Tél : 02 40 21 50 14

NOUVELLE REVUE CABARET "Show Sur Élégance !".

Salle des fêtes - Avenue des Sports 44770 La Plaine-Sur-Mer.

Jauge public estimée à 200 à 250 personnes environ.

Le Mardi 15 Décembre 2026 à partir de 14h30.

Revue Cabaret Spectacle - Formule Goûter.

Choix du décor : 2 Escarpins Rouges + 1 Moulin Rouge ou (10 visuels au choix)

Inspiré des plus grands shows parisiens, cette animation spectacle présente les grands standards du music-hall avec du charleston des années folles en passant par le célèbre French Cancan, sans oublier les magnifiques visuels Plumes, Strass et Paillettes de l'Ouverture et du Final. Nous disposons de plus de 20 tableaux au choix et on s'attache toujours à faire une programmation ensemble lors d'une réunion préparatoire sur place en cas d'issue favorable: (Tableaux tour du monde ou dans une ambiance parisienne dans la pure tradition music-hall).

Ce tour de chant musical intergénérationnel alterne entre déambulations costumées, mises en scène, interprétations musicales au saxophone et à l'accordéon si souhaité.

Exemple du répertoire musical : Alternance entre Chansons Françaises, Saxophone, La Java de Broadway, Salade de Fruit, Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux, Belles Belles, Belles, Petite Fleur, Les Champs Elysées, Fleurs de Paris, C'est beau de faire un show...

Durée de l'animation spectacle : 1h00 à 1h30 (A redéfinir)

Durée de l'animation dansante : 1h00 environ (Offert si souhaité)

Formule 1 avec sonorisation :
AVEC TROIS ARTISTES

Prestation Artistique

2 395,00

La formation d'artistes sera composée de 9 éléments :

REVUE CABARET :

- un chanteur Meneur de Revue Saxophoniste
- **deux danseuses** Music-Hall Cabaret French Cancan
- un artiste de complément mascotte Etoile
- un sonorisateur
- un technicien lumières accordéoniste
- trois assistants (loge et scène)

Formule 2 avec sonorisation :
AVEC CINQ ARTISTES

Prestation Artistique

2 995,00

X

La formation d'artistes sera composée de 11 éléments :

REVUE CABARET :

- un chanteur Meneur de Revue Saxophoniste
- **quatre danseuses** Music-Hall Cabaret French Cancan
- un artiste de complément mascotte Etoile
- un sonorisateur accordéoniste
- un technicien lumières accordéoniste
- trois assistants (loge et scène)

(EN +) OPTION SUPPLEMENTAIRE : **Prestation Artistique**
1 Chanteuse Meneuse de Revue - 1 Artiste

300,00

X

Les frais de déplacement, la location de sonorisation sont inclus dans les formules spectacles.

L'éventuelle déclaration à la SACEM est à la charge du client.

L'installation du matériel s'effectuera le matin, un déjeuner sera à prévoir pour la troupe artistique et à la charge de l'organisateur le jour de la représentation. (Avec Plat Chaud)

Ces tarifs sont TTC, et il n'y a aucun formulaire GUSO dit "Guichet Unique" à faire. Toute l'administration et les déclarations sociales sont prises en charge par l'Association "Les Etoiles Lyriques"

Ce devis est valable deux mois à compter de sa date de rédaction.

"Bon pour accord formule 2 avec option supplémentaire,"
le 21/07/2026

Madame le Maire,

Danièle VINCENT



Le Maire,



[Signature]

Danièle VINCENT